



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-621

PUBLIÉ LE 23 AOÛT 2022

Sommaire

Cour d'appel de Paris / Secrétariat des DDARJ

75-2022-06-20-00013 - Décision portant délégation de signature (2 pages)

Page 3

Cour d'appel de Paris

75-2022-06-20-00013

Décision portant délégation de signature



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 20 juin 2022

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris, Christophe COURTALON,

Vu le code de l'organisation judiciaire et notamment ses articles R. 312-70, D. 312-66, R. 312-67, R. 312-74 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n°91-1266 du 19 décembre 1991 relatif à l'aide juridictionnelle et le décret n°2005-1708 du 29 décembre 2005 relatif à l'ordonnancement de la dépense en matière d'aide juridictionnelle ;

Vu le décret n°96-629 du 16 juillet 1996 relatif au contrôle financier déconcentré ;

Vu le décret n°2007-352 du 24 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 10 octobre 2019 portant nomination de M. Jean-Michel Hayat aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 6 septembre 2021 portant nomination de M. Rémy Heitz aux fonctions de procureur général de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 24 décembre 2019, portant nomination de M. Christophe Courtalon, en qualité de président de chambre à la cour d'appel de Paris ;

Vu la décision du 26 décembre 2019 des chefs de la cour d'appel de Paris, désignant M. Christophe Courtalon, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en qualité de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Vu la décision du 2 mai 2022 portant délégation de signature des chefs de la cour d'appel de Paris à M. Christophe COURTALON, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris ;

DONNONS délégation de signature à Mme Géraldine CHARLES, première vice-présidente adjointe, directrice du service d'administration de l'arrondissement judiciaire de Paris (SAAJP) pour les actes d'administration et de gestion du SAAJP, et à son adjointe Mme Marine BROISSART, directrice des services de greffe judiciaires.

Le directeur délégué à l'administration régionale judiciaire
Président de chambre

Signé

Christophe COURTALON